COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 3 SEPTEMBRE 2015

<u>Présents</u>: Danièle CASTERA, Alain CHASSEUR ; Thierry GUILLOT, Jean-Pierre LAUDINET ; Roger LARRODÉ ; Patrice LAULOM ; Nathalie MARIMPOUY, Thomas PEYRES, Christelle

POUYANNÉ, Josette PREUILHO; Sophie ROBERT; Pierre VENDRIOS.

Excusés: Annie BOULAIN, Danielle DEGOS, Eric LABASTE

Pouvoir: Annie BOULAIN à Sophie ROBERT **Secrétaire de séance** : Danièle CASTERA

1/ Compte rendu des commissions

- <u>Commissions Voirie</u>: le cheminement piétonnier de la pépinière est pratiquement terminé. Reste à faire les bordures
- Commission bâtiments: travaux toiture boulangerie terminés. Reste les volets à repeindre.
 Prévoir travaux d'isolation à la Salle de l'Ormeau et installation chauffage.
 Les rideaux ont été installés à l'école primaire dans les classes, dans la salle de l'Ormeau.
 Reste à poser les stores salle des commissions er salle du conseil municipal.

2/ Admission en créance éteinte et décision modificative

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du courrier qu'il a reçu de la trésorerie. Ce courrier explique que la procédure de liquidation judiciaire de la boulangerie LEGRAND a été clôturée pour insuffisance d'actif par jugement du 01/07/2015.

Aussi, il convient d'admettre en « créances éteintes » les titres correspondant aux loyers du magasin et du logement non recouvrés en 2014 pour un montant de 2339.52 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Admet en créances éteintes pour insuffisance d'actif la somme de 2339. 52€, correspondant aux titres de recettes de 2014 suivants : Titres n° 20, 35, 56, 57, 70, 71 101, 102 et 163.

Impute cette dépense au compte 6542 sur le budget principal de la commune

Par ailleurs, le compte 6542 n'ayant pas été provisionné, il convient de délibérer sur la décision modification suivante :

Article 022 dépenses imprévues de fonctionnement : - 2340 €
Article 6542 créances éteintes + 2340 €

Adopté à l'unanimité.

3/ Point sur la rentrée scolaire

La rentrée s'est bien passée. L'APE a offert le café de rentrée à l'ensemble des parents. Etaient également conviés enseignants, personnel et représentants de la municipalité.

Monsieur le Maire souligne une baisse significative des effectifs cette année :

Rentrée 2015 : 90 (sans les TPS) Rentrée 2014 : 101 (sans les TPS)

4/ Point sur le skate Park

La vigilance est de mise sur le site. Le conseil municipal souhaite rencontrer les jeunes utilisateurs.

5/ Journée nationale d'action du samedi 19 septembre 2015

Le Conseil Municipal décide de participer à la journée d'action du 19 septembre à l'initiative de l'AMF et autres associations. Un courrier sera distribué à tous les administrés dans lequel le Maire appelle tous les St Lonnais à rencontrer les élus le samedi 19 septembre à la Mairie et à signer la pétition.

6/ Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre

Dans le cadre des journées du patrimoine 2015, le centre culturel du Pays d'Orthe organise à St Lon le samedi 19 septembre :

Le matin : 3 conférences à la salle Labadie

L'après midi:

- Promenade autour de Matelot
- Visite des pépinières Lacausse et du jardin de l'apocalypse à Labielle

7/ Bilan des fêtes locales

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des informations transmises par le Président du Comité des Fêtes ; cette année le bilan des fêtes locales laisse apparaître un excédent de 1300 €. Il reste en caisse : 6000 €.

8/ Questions et informations diverses

Mise à disposition salle des associations

Avis favorable du conseil municipal pour la mise à disposition de la salle des associations à l'association « Familles rurales » tous les jeudis soirs pour des cours de tango argentin. Mise à disposition à titre gratuit. Cependant, la municipalité se réserve le droit d'occuper la salle en fonction de ses nécessités.